



Procurement Services / Services d'approvisionnement
Procurement Hub – Ottawa / Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
200 Kent St. / 200, rue Kent
Ottawa Ontario K1A 0E6

30001440

March 22, 2023

**Subject / Objet : REQUEST FOR STANDING OFFER / DEMANDE D'OFFRE À COMMANDE
30001440**

Addendum #7

Further to the above-mentioned Request for Standing Offer documentation previously forwarded to your firm, this addendum is hereby issued.

Closing Date:

The new closing date for receiving proposals is changed to **March 28, 2023, 2:00 p.m. (Eastern Daylight Savings Time)**.

Questions and Responses:

Further to the above-mentioned Request for Standing Offer, please find below the following additional questions received to-date and DFO's responses.

Q16. How is disposal of waste to be priced? Are rates to be provided on a case by case basis depending on the volume and type of contamination?

R16. Section A.11 in Annex A - Statement of Work states that DFO-CCG will reimburse the Offeror on a case-by-case basis. In addition, if the Offeror's personnel, equipment, or both are used to further transport the waste from their location to some facility for final disposal, then the applicable hourly and daily rates in Annex B - Basis of Payment will apply.

Q17. Is pricing under section A "Pricing for Staff" to include travel to and from the work site and the dispatching facility? May DFO-CCG add an "in transit" price in Annex B – Basis of Payment for the financial part of the offer?

R17. The rates for the Offeror's personnel include travel between the work site and the dispatching facility. That time also forms part of the four-hour minimum, so any separate in-transit costs will not be accepted. Costs for meals will also not be accepted. Time spent eating meals will not be considered as time worked, even if meals are taken within the (minimum) first four hours.

Q18. May DFO-CCG prolong the solicitation period?

R18. Yes, it has been extended to 2:00pm E.D.T. on March 28, 2023.



**All other Terms and Conditions for this requirement remain unchanged.
Addenda n° 7**

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, cet addenda est émis.

Date de fermeture :

La nouvelle date de clôture de réception des propositions est changée au **28 mars 2023 à 14h00 (heure avancée de l'Est)**.

Questions et réponses :

Concernant l'appel d'offres susmentionnée, veuillez voir les questions additionnelles reçues à date et les réponses du MPO ci-dessous.

Q16. Comment est-ce que les taux ou prix pour l'élimination des déchets peuvent être inclus dans un offre? Est-ce que ces taux seront remboursés dépendant la volume et type de la contamination ?

R16. L'article A.11 de l'Annexe A - Énoncé des travaux dit que le MPO-GCC va rembourser l'offrant au cas par cas. Si le personnel et(ou) l'équipement de l'offrant ont utilisés pour aussi transporter la contamination de leur(s) installation(s) à une autre installation pour l'élimination finale, les taux par heure et taux par jour dans l'Annexe B – Base de paiement applicables s'appliqueront.

Q17. Est-ce que les prix de la partie A « Tarification pour le personnel » inclus les frais de voyages entre le site de travail et le dispatching? Peut le MPO-CCG ajouter une autre partie à l'Annexe B – Base de paiement pour l'offre financier pour un prix « en transit » ?

R17. Les taux pour le personnel de l'offrant inclus le voyage entre le site de travail et le dispatching. Ce temps forme aussi une partie de le minimum de quatre heures, alors la facturation unique(distincte) pour le temps en transit ne sera pas acceptée. Le temps dépensé pour mangé des repas ne sera pas considéré comme du temps travaillé, même si les repas sont mangés pendant les premières quatre heures (qui forment le minimum).

Q18. Est-ce que le MPO-GCC peut prolonger la période de sollicitation?

R18. Oui, elle est prolongée jusqu'au 14h 00 H.A.E. le 28 mars 2023.

Toutes les autres modalités de la présente exigence demeurent inchangées.